

Université De Reims Champagne-Ardenne

L'emploi culturel en Champagne-Ardenne, mars 2009 (Synthèse)

Cette synthèse se propose de faciliter la lecture de l'étude complète, qui figure ci-après dans deux fichiers (texte principal et annexes). Elle a été rédigée par la DRAC et révisée par les auteurs.

Références bibliographiques

« L'emploi culturel en Champagne-Ardenne, Fabrice Thuriot (dir.), Thomas Hélie et la collaboration d'Hassan Nabil. Reims, Université de Reims Champagne-Ardenne, Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT. EA 3312 GIS GRALE CNRS), 2009. 44 p. et annexes (90 p.).

L'objectif

Cette étude a été commandée en 2008 au Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne par la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne (DRAC - ministère de la culture et de la communication) et l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA - association qui assure un ensemble de missions de conseil pour la mise en œuvre de la politique culturelle régionale par convention passée avec la Région Champagne-Ardenne).

Rendue au mois de mars 2009, cette étude proposait de fournir aux deux commanditaires une matrice de suivi pérenne de l'emploi culturel régional, facile à actualiser, ainsi qu'un focus sur les emplois dans les domaines du spectacle vivant, du livre et de la lecture.

Précision importante

Les données de cette étude sont majoritairement antérieures à 2008 et reflètent une situation qui a peut-être évolué sensiblement aujourd'hui. Il est donc recommandé de considérer la situation décrite comme un instantané historique.

Rappel de la commande et de la méthode prévue et retenue

L'étude portait sur trois types d'emplois : artistiques, techniques et administratifs.

Son objectif était double : mettre en relief les caractéristiques des employeurs ou des structures du secteur culturel, présenter la nature des emplois, des statuts et des qualifications.

Une première étude avait eu lieu en 1997. La méthode employée en 2008 devait permettre une étude rétrospective des données sur trois années, réparties sur une période de 10 ans (1997-2001-2006). Elle devait également permettre des

mises en perspectives nationales et régionales comparables à celles qui avaient été utilisées pour l'année de référence.

L'étude prévoyait de fournir une matrice de suivi de l'évolution de l'emploi, susceptible d'être actualisée à intervalles réguliers. Le comité de pilotage comprenait, outre les services compétents des deux commanditaires – DRAC et Région - des experts tels que l'INSEE, le DEPS, l'ANPE, des universitaires...

La définition du champ de l'emploi culturel s'est appuyée sur la nomenclature élaborée par le DEPS, s'écartant quelque peu de ce périmètre pour intégrer les données d'autres organismes collecteurs et des sources issues d'études nationales et régionales qui sont citées. Le rapport reconnaît cet empirisme et souligne que la matrice proposée tente de baliser un secteur dont les données doivent parfois être considérées avec prudence.

La géographie de l'emploi s'est limitée à la région et aux départements, délaissant la finesse d'analyse de son objectif initial (bassin d'emploi ou agglomération) pour des raisons d'indisponibilité des données auprès des organismes collecteurs. En conséquence, les deux investigations menées en profondeur sur le spectacle vivant et sur la lecture publique n'ont pu s'attacher particulièrement à des territoires à enjeux.

Menée de janvier à mars 2009, l'étude s'est appuyée sur les données de 2006 qui étaient les plus récentes.

Compte tenu de ces difficultés méthodologiques, et en l'absence de statistiques immédiatement exploitables, la matrice proposée se fonde sur une démarche empirique qui vise à restituer une image aussi fidèle que possible de l'emploi culturel dans la région et de ses évolutions.

Dans sa forme l'étude présente les établissements employeurs, les emplois, deux focus (spectacle vivant, lecture publique) et présente ses conclusions ; des annexes détaillent les nomenclatures des emplois culturels, les organismes ressources, les difficultés de croisement des données, les données complémentaires de la DRAC et de l'ORCCA. Elles fournissent également des données sur les salaires du secteur culturel issues de 2 sources : ASSEDIC et CNCS (centre de recouvrement et GUSO), des informations relatives au focus sur le spectacle vivant, enfin des données sur d'autres études réalisées dans huit régions. Une bibliographie indicative des principales études nationales et régionales vient justifier le socle de cette étude.

Les établissements employeurs en Champagne-Ardenne

Les établissements employeurs en Champagne-Ardenne sont connus essentiellement grâce à l'URSSAF pour le secteur privé, qui inclut les entreprises et le secteur associatif, et par le recensement des institutions culturelles publiques. Les nomenclatures des emplois culturels n'étant pas identiques entre secteur privé et secteur public, les commanditaires ont par ailleurs communiqué des analyses qui ont permis de redresser certaines approximations des relevées. Les résultats ont fourni des indications sur le nombre d'employeurs, sur la nature des contrats et de la masse salariale des établissements.

Quels secteurs d'emploi sont-ils concernés dans le secteur privé ?

Les sources URSSAF

Pour un nombre global de 690 établissements, les secteurs les plus représentés par le nombre d'établissements sont les suivants pour la seule année 2006 :

Dans le secteur des industries culturelles :

- L'édition et la librairie (édition de livres, d'enregistrements sonores, commerces de détails, livres et journaux) : 201 établissements en 2006.
- La presse (éditions de journaux, de revues périodiques, agences de presse, journalistes indépendants) : 41 établissements en 2006.
- La radio, la télévision (production, activités de radio, éditions de chaînes généralistes et thématiques, distribution de bouquets de programmes) : 29 établissements en 2006.
- Les activités cinématographiques et de vidéo (production de films institutionnels et publicitaires, films pour le cinéma, prestations technique pour le cinéma et la télévision, distributions de films, édition et distribution vidéo, projection de films cinématographiques) : 29 établissements en 2006

Dans le secteur des activités culturelles hors industries :

- Le spectacle vivant et les activités artistiques (activités artistiques, services annexes aux spectacles, gestion des salles de spectacle, activités diverses du spectacle) : 217 établissements en 2006.
- L'architecture (toutes activités) : 148 établissements en 2006.
- La conservation du patrimoine (gestion des bibliothèques, du patrimoine, muséum) : 25 établissements en 2006.

Les tendances sur la période 1997-2006

Entre 2001 et 2006, le nombre d'établissements privés dans le secteur culturel relevés par l'URSSAF a connu une baisse tendancielle de 18 unités après une hausse dans la période précédente (663 en 1997, 708 en 2001, 690 en 2006).

Cette tendance masque cependant des disparités à la hausse ou à la baisse entre secteurs d'activité.

Entre 2001 et 2006, la baisse concerne essentiellement le secteur des industries culturelles (édition et librairie, presse, cinéma et vidéo), tandis qu'une hausse est observée pour l'architecture, le spectacle vivant et les activités artistiques, hausse plus modérée cependant qu'entre 1997 et 2001. La conservation du patrimoine maintient un nombre stable d'unités.

Les employeurs non comptabilisés par l'URSSAF, privés et publics

Deux ensembles de structures employeuses complémentaires aux établissements privés doivent être mentionnés dans le secteur culturel : les employeurs publics et les associations qui ne relèvent pas de la nomenclature du DEPS.

Par recoupements d'études nationales mentionnant notre région (Etude Opale), par des données régionales issues de l'ORCCA, de la DRAC Champagne-Ardenne, un redressement du nombre d'établissements employeurs porterait sur 100 à 200 structures publiques (dont 67 bibliothèques de statuts territoriaux) et 400

associations culturelles employeuses en Champagne-Ardenne hors de la nomenclature du DEPS.

Ces deux ensembles regroupent donc 500 à 600 employeurs culturels.

Une estimation globale de 1 200 à 1 300 établissements employeurs dans le secteur culturel en Champagne-Ardenne a été avancée. Il s'agit d'employeurs publics et privés (associatifs et commerciaux), hors entreprises individuelles sans salariés, dont 690 établissements privés.

Nature des contrats et masses salariales

Les contrats du secteur privé sont à 84.84% des contrats à durée déterminée courts en usage pour les intermittents. Le CDD de droit commun représente seulement 3.88% des contrats, contre 1.85% pour le CDI et 0.52% pour le CNE en usage en 2006.

Sur une masse salariale globale (hors secteur public) de 7, 362 M€ en 2006, la part de la masse salariale culturelle privée dans l'emploi régional privé est de 1,19 %. Sur une masse salariale globale (y compris secteur public) de 9,44 M€ en 2006, la part de la masse salariale culturelle privée dans l'emploi régional global est de 0,93%.

Rapportée à l'ensemble de la région, la masse salariale (hors secteur public) des établissements employeurs dans le domaine de la culture est en légère progression, passant de 1,06% en 1997 à 1,19% en 2006.

Par secteurs culturels, deux domaines d'activité importants (édition-librairie et presse) subissent une érosion significative de leur masse salariale entre 1997 et 2006 (respectivement -3,5% et - 2%), **alors que le secteur du spectacle vivant enregistre la plus forte progression sur la période (+ 2,1%)**, suivie par les activités de radio/télé (+1,3%). Cette tendance de la masse salariale est corrélée à l'évolution du nombre des établissements, à l'exception de la catégorie « cinéma et vidéo » qui stabilise ses effectifs pour un nombre déficitaire d'établissements.

Ainsi, on constate la prévalence du spectacle vivant et des activités artistiques en nombre d'établissements comme en nombre de contrats courts ; on conclut à l'ambivalence de la catégorie Edition-librairie (nombreux établissements mais peu de contrats, une masse salariale médiane), de la presse (peu d'établissements, nombreux contrats courts, masse salariale peu élevée), et à l'inverse de l'Architecture (nombreux établissements, peu de contrats, une masse salariale relativement élevée). Le cinéma et la vidéo restent à tous points de vue faibles en région, tandis que la conservation du patrimoine ne prend pas en compte tous les intervenants publics et privés.

Des évolutions sont-elles comparables au niveau des emplois ?

Les emplois

Du fait de l'hétérogénéité des sources pour les emplois et de l'impossibilité de recourir aux données de l'INSEE, rendant incomplète la méthode de comparaison avec les établissements employeurs, le choix a été fait de recourir à des sources plus fragmentées mais récentes et avant tout réutilisables d'année en année. Dans ce cas également, l'obtention d'un ordre de grandeur a été affichée comme objectif principal. Les résultats de l'étude correspondent à la prise en compte des emplois culturels en correspondance avec la grille du DEPS par les organismes sociaux, statistiques et professionnels de référence.

Les sources de référence sont celles des ASSEDIC dont les données portent sur l'emploi salarié hors contrats de droit public, complétées par les données des institutions qui dénombrent les emplois intermittents (AUDIENS, ANPE Spectacle, GARP/CNCS et GUSO). D'autres types d'emplois sont appréhendés grâce à des administrations (DRAC), des études des collectivités territoriales (CNFPT, Interbibly), des organismes professionnels. (cf. tableau p. 27 du Rectorat).

Les résultats différenciés des emplois culturels privés, des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel, des emplois publics et des indépendants (architectes, artisans d'art et artistes indépendants) donnent une vue d'ensemble de l'emploi en région. Cependant elle reste parcellaire car les données sont parfois imprécises.

Les salariés du secteur privé (hors intermittents) cf. page 17 du rapport

Les chiffres concernant les salariés du secteur privé (hors intermittents) révèlent une évolution comparable à celle des données de l'URSSAF sur les établissements : une hausse entre 1997 et 2001 (+350 emplois), puis une baisse (-250 emplois) entre 2001 et 2006, avec des différences sensibles selon les secteurs d'activités.

Les pertes d'emplois concernent la catégorie «spectacle vivant et activités artistiques ». Près de 200 emplois disparaissent entre 2001 et 2006, le niveau d'emploi devenant bien inférieur à celui de 1997, alors que le nombre d'établissements a progressé. La dégradation des effectifs de la catégorie « Gestion des salles de spectacle » illustre particulièrement cette situation (peut-être au profit de la catégorie « Activités artistiques »). Le secteur de l'édition et de la librairie perd également 81 emplois entre 2001 et 2006, mais dans une tendance plus linéaire depuis 1997 (-74 emplois entre 1997 et 2001).

Les hausses d'emplois sont observées dans la presse (+ 100 emplois), la radio/télévision (+ 40 emplois), alors que le nombre d'établissements a diminué, revenant au nombre de 1997.

La stagnation du nombre des emplois concerne les activités cinématographiques et de vidéo, l'architecture et la conservation du patrimoine, sans corrélation avec le nombre de leurs établissements –respectivement en diminution, en augmentation, et en stagnation par rapport à 1997 et 2001.

L'analyse de la répartition hommes/femmes révèle une majorité de femmes dans les effectifs globaux, mais la situation diffère selon les filières et les départements.

Sont majoritairement féminins les emplois de l'édition-librairie dans les 4 départements, dans la presse depuis 2006 sauf dans la Marne, dans le secteur radio/télévision, le spectacle vivant et les activités artistiques. A contrario, les emplois masculins sont légèrement majoritaires dans les activités cinématographiques et de vidéo depuis 2006, sauf dans l'Aube et la Haute-Marne, dans l'architecture, dans la conservation du patrimoine. L'âge des salariés n'est connu que dans le secteur du spectacle.

Selon la répartition départementale en 2006, la Marne se place au premier rang du nombre des emplois culturels de la région (50.63% du total des salariés), l'Aube au 2^e rang (25.55% du total des salariés), les Ardennes au 3^e rang (12.83% du total des salariés), enfin la Haute-Marne (10.99% du total des salariés).

La part des industries culturelles dans les emplois culturels salariés

Globalement, les industries culturelles représentent 61,32% du total des emplois culturels de la région (2 232/3 640). Il s'agit, rappelons-le, des catégories « édition et librairie, « presse », « radio, télévision », « activités cinématographiques et de vidéo ».

Sur ce segment, le rang des départements diffère: 68,25% en Haute-Marne, 67,96% dans l'Aube, 59,03% dans la Marne, 51,18% dans les Ardennes.

La moyenne nationale, qui s'établit seulement à 52% pour les industries culturelles, souligne par comparaison les fortes variations des départements et, a contrario, **la faiblesse en région des autres activités culturelles** que sont le spectacle vivant et les activités artistiques, l'architecture, la conservation du patrimoine (si l'on ne compte pas l'emploi dans les collectivités publiques et les indépendants).

Globalement, le seul niveau de développement urbain (Troyes et Reims) n'est pas retenu comme critère déterminant, alors que la concentration d'acteurs culturels, forte à Reims et dans la Marne et faible dans la Haute-Marne, pourrait être un critère plus pertinent.

Activités non comptabilisées : questions de nomenclature

Des activités culturelles industrielles sont écartées du périmètre de l'étude, mais qui sont nommées car elles sont considérées comme complètement ou partiellement concernées par l'objet de cette étude.

Des activités culturelles hors industries culturelles, non comptabilisées, pourraient être mobilisées pour contribuer à des activités culturelles. Exclues par le DEPS, mais prises en compte dans des études régionales, elles semblent pourtant cohérentes avec le domaine culturel.

La question sur la cohérence de ces choix est clairement posée par le rapport (bas de la page 19).

Il est à noter par exemple que des activités de métiers d'art sont écartées :
362C Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
363Z Fabrication d'instruments de musique (étude régions lorraine et PACA).

Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel

Les organismes sociaux (AUDIENS) ont enregistré une forte augmentation du nombre d'intermittents entre 2001 et 2006 (+ 707 sur un total de 2 690). Cette croissance concerne avant tout le spectacle vivant, mais elle est très inégale au sein de cette catégorie. Comme les emplois permanents, les emplois intermittents sont en forte hausse dans la catégorie « activités artistiques » tandis que les « services annexes aux spectacles » baissent significativement. Le constat est bien différent pour la catégorie « gestion de salles de spectacles » qui enregistre un solde positif d'intermittents (+117), alors que régresse l'emploi permanent (-245). Il semble que l'érosion des emplois permanents ait été compensée par l'emploi intermittent, alors que baissait le nombre d'établissements dans les catégories « services annexes aux spectacles » et « gestion de salles de spectacles ».

D'un point de vue comptable, entre 2001 et 2006, la hausse globale du nombre d'intermittents enregistrée par AUDIENS compense la baisse de l'emploi permanent recensée par les ASSEDIC.

Le cumul des deux sources (ASSEDIC et AUDIENS) aboutit à 6 588 emplois en 2006. Cependant, ce résultat ne tient pas compte de l'écart entre le nombre d'intermittents déclarés (moins de 3000) et le nombre d'intermittents indemnisés (637, source ANPE Spectacle) soit 1 intermittent sur 5 en 2006.

Plusieurs phénomènes semblent alimenter cet écart, précise l'étude. Le rapport Latarjet commandé par le ministère a corrélié la croissance des compagnies et l'évolution contrastée des contrats (heures travaillées moins nombreuses et moins bien rémunérées). La refonte du régime de l'intermittence a rendu plus précaire la situation de nombreux intermittents sans améliorer l'équilibre de ce régime. Enfin, la pression budgétaire sur les structures a eu comme conséquence la baisse de leur masse salariale.

La fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale

Dans la fonction publique d'Etat, les chiffres révèlent une forte progression entre 1997 et 2001 (de 88 à 133 agents), puis une régression entre 2001 et 2006 (114 emplois). On peut aussi comptabiliser 382 enseignants en arts plastiques et musique relevant de l'Education nationale (324) et de l'enseignement privé (58) en 2006.

Sur le territoire, le département de la Marne concentre 80% des effectifs depuis 1997. L'Aube, Les Ardennes, la Haute-Marne rassemblent en 2006 respectivement 8,7%, 7%, et 3,5% des emplois d'Etat. Une étude des tranches d'âge des effectifs de la Marne indique un vieillissement relatif, surtout entre 2001 et 2006. La part des 25/39 ans représentait 71% des effectifs en 2001, contre seulement 40% en 2006. Inversement, la part des 50 ans et plus est passée de 10% à 30% environ.

Au niveau des structures, la DRAC et les STAP représentent 83% des emplois en 2006, en progression de 8% par rapport à 1997. L'essentiel de l'emploi est

concentré dans les filières administrative et scientifique, la filière administrative étant plus nombreuse en 2001. Les 2 filières ont régressé entre 2001 et 2006, davantage dans la filière scientifique (11 suppressions d'emplois de catégorie A). La filière ouvrière et technique a augmenté progressivement depuis 1997, mais à un seuil d'effectifs faible.

La filière culturelle territoriale

Au plan national, la filière culturelle territoriale comprenait 75 500 agents en 2006, en augmentation de 19,6% depuis 2001. Elle représentait 4,38% des effectifs des collectivités territoriales en 2006 contre 4,33% en 2001.

66,2% des agents étaient titulaires, soit moins que dans les autres filières.

Régionalement, on relevait les éléments suivants pour la filière culturelle (enquête INSEE de 2008 :

4,1 % de l'emploi des collectivités de la région par filière d'emplois et par statut (hors emplois aidés, apprentis...), contre 4,5 nationalement.

67,2% de titulaires (65,5% au niveau national)

des pourcentages très faibles de cadres A du patrimoine et de l'enseignement artistique spécialisé, oscillant entre 0 et 0,1% (hors professeurs) ; 0,2% de cadres B assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques ; 1% d'agents du patrimoine de catégorie C.

Des discordances apparaissent entre le CNFPT qui évalue l'emploi culturel à 1 319 unités, et l'INSEE qui l'évalue à 2 011 unités, la différence provenant du périmètre retenu par chaque organisme. Le CNFPT ne retient que les cadres d'emploi de la filière culturelle, tandis que l'INSEE inclus dans son recensement les salariés de l'action culturelle.

Les indépendants : architectes, artisans d'art et artistes indépendants

Les architectes

Les chiffres fournis par le CROA (Conseil régional de l'ordre de Champagne-Ardenne) sont très inférieurs à ceux recensés par les ASSEDIC. Les ASSEDIC semblent recenser les salariés (616 en 2006) des cabinets d'architecture plus que les architectes eux-mêmes, sauf quand ils sont salariés (31 selon le CROA). Le CROA recense également les architectes installés hors région mais intervenant dans la région, ainsi que le mode d'exercice : il distingue les libéraux (120), les associés (109), les salariés (31), les fonctionnaires (23), ceux qui sont sans exercice professionnel (15) en 2006.

Selon les chiffres du CROA, on relève 256 architectes en 1997, 269 en 2001, 298 en 2006.

Les données disponibles des années 1997 et 2006 dans les départements placent la Marne en tête des effectifs, puis l'Aube, les Ardennes, puis la Haute-Marne, qui est le seul département en régression d'effectifs en 2006, et qui voit le nombre d'architectes « hors région » devancer celui du département 52.

Les artisans d'art et artistes

On recensait près de 600 artisans d'art (estimation issue du nombre d'artisans inscrits sur l'Annuaire des métiers d'art qui en recense 566 sur base volontaire) et 254 artistes dans la région selon la Maison des Artistes au 28/03/2008.

Cependant, il peut y avoir doublonnage d'enregistrement : on peut être enregistré comme artisan au Répertoire des métiers et comme artiste à la Maison des Artistes, pour ce qui a trait aux droits d'auteur et à la protection sociale.

Sur le plan fiscal, les artisans relèvent du régime commercial, les artistes du régime non commercial, mais une double inscription est possible pour des activités accessoires dans l'un ou l'autre activité (tout bénéficiaire tiré de l'activité d'artiste auteur est soumis à cotisation, même s'il constitue le complément d'un revenu d'activité principal ou le complément d'un revenu de remplacement (retraite, RMI, etc...) permettant le bénéficiaire d'une couverture sociale. Cet assujettissement aux cotisations sans affiliation ne permet pas de bénéficier de la couverture sociale du régime des artistes auteurs. Par ailleurs, le bénéficiaire du régime d'auteur peut être attribué à des enseignants ou d'autres professions libérales, créant d'autres doublons difficiles à identifier.

L'annuaire des métiers d'art de Champagne-Ardenne (<http://www.metiersdart.info>) enregistrait un nombre total d'inscrits de 566. Selon la chambre régionale des métiers, la répartition départementale était également faite par département, mais sur un nombre moindre de 250 artisans, soit 60 à 70 par département.

De son côté la Maison des artistes dénombrait, parmi les artistes actifs en Champagne-Ardenne au 28/03/2008, 8 artistes relevant des métiers d'art au total (1 céramiste, 1 décorateur, 4 dessinateurs en textile, 0 tapissier, 2 vitraillistes ou maîtres-verriers), et 246 artistes (6 dessinateurs, 0 graveur, 16 illustrateurs, 108 peintres, 18 plasticiens, 25 sculpteurs, 73 graphistes).

L'étude note que le métier de graphiste figure dans la liste des métiers de l'artisanat d'art en vertu de l'arrêté ministériel du 12/12/2003, mais doute que les graphistes soient enregistrés comme artisans, pour plusieurs raisons (choix possible de la création d'une micro-entreprise, choix s'ils sont issus des Beaux-Arts du statut d'artiste s'ils ont une activité suffisante, ou encore du statut salarié dans le secteur de la communication)

La consultation du site de l'AGESSA (Sécurité sociale des auteurs) effectuée le 30/05/2011 (http://www.agemssa.org/getpage_Les-activites-concernees_46,..html) confirme que les artistes auteurs dont l'activité principale fait partie de la branche des arts graphiques et plastiques relèvent de la gestion de la Maison des Artistes qui exerce pour cette branche la mission exercée par l'AGESSA pour les branches professionnelles précitées (autres auteurs).

Sur un nombre total d'artistes de 254, la Maison des Artistes dénombre 100 affiliés (qui vivent de leur activité ou pour lesquels c'est un complément de leur activité principale, souvent enseignante) et 154 assujettis, le partage entre artisans d'art et artistes d'une part, indépendants et salariés d'autre part étant difficile à discerner. Le nombre d'auteurs en littérature est quant à lui estimé à 7 par l'ANPE spectacle.

Pour ces activités, on retiendra approximativement les chiffres de 600 pour les artisans d'art et de 100 pour les artistes affiliés.

En conclusion, le cumul de l'ensemble des données recensées aboutit à un total compris entre 7 000 (si l'on ne considère que les professionnels vivant entièrement de leur métier) **et un peu plus de 10 000 emplois** (si l'on prend tous les professionnels, en particulier les artistes qui ne bénéficient pas du régime de l'intermittence ou qui ne sont pas affiliés à la Maison des Artistes, ainsi que les personnes qui ne ressortissent pas à un cadre d'emploi dans les collectivités locales) **en 2006** (pour mémoire, l'enquête de 1997 avait par ailleurs dénombré 7 433 emplois dans le secteur culturel).

Le tableau proposé ci-dessous récapitule les principaux résultats de l'étude concernant l'emploi culturel et les complète à l'aide des chiffres estimés au fil de l'analyse. Présentant d'évidentes limites – du fait du total *approché* qu'il délivre – il a cependant le mérite de fournir un ordre de grandeur plausible, qui devra être vérifié et consolidé lors de l'actualisation de cette étude exploratoire.

Total estimé des emplois culturels en Champagne-Ardenne

SOURCES	1997	2001	2005	2006	2008
ASSEDIC : emplois en CDI ou CDD de droit privé	3527	3887	3611	3640	
AUDIENS (intermittents déclarés) dont ANPE Spectacle (intermittents indemnisés)		2241	2540 <i>dt</i> 630	2948 dt 637	<i>dt</i> 646
Fonction publique d'Etat					
Culture	88	133	<i>120</i>	114	
Education nationale (+ enseignement privé pour 2001 et 2006)	361	380	<i>380</i>	382	
Fonction publique territoriale					
Selon l'INSEE (enquête sur les emplois par domaines culturels)			2011 <i>dt</i>	2030 <i>dt</i>	
Selon le CNFPT (enquête Colter sur les seuls cadres d'emploi)			1319	1350	
Indépendants					
Architectes (libéraux et associés)			<i>220</i>	229	
Artistes plasticiens déclarés (assujettis et affiliés)			<i>250</i> <i>dt</i>	<i>250</i> <i>dt</i>	<i>254</i> <i>dt</i>
dont Artistes plasticiens affiliés			<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Artisans d'art			<i>600</i>	<i>600</i>	<i>600</i>
Total estimatif (avec Colter et les seuls indemnisés et affiliés)			<i>6980</i>	<i>7052</i>	
Total estimatif (avec l'INSEE, tous les intermittents et artistes)			<i>9732</i>	<i>1019</i> <i>3</i>	

NB : les chiffres en italique sont estimatifs pour les calculs et obtenus par déduction de l'année de référence et des tendances connues